

## LIBRE !

### Abdelmajid est de retour à Soissons ! Et maintenant, il faut le ré-gu-la-ri-ser, M. le Préfet !

#### Le film des événements

- ▶ Mercredi 22 juin, après-midi : l'arrestation  
Abdelmajid rate son train . Il est contrôlé dans la gare du Nord. Les policiers cherchent des Tunisiens, au faciès...
- ▶ Mercredi 22 juin, soir : la garde à vue  
Abdelmajid est emmené dans un commissariat et placé en garde à vue. On lui refuse un coup de téléphone à sa femme. Ce sont les policiers qui informent Hafça. Abdelmajid demande un avocat, mais le policier n'en fait pas état dans le PV.
- ▶ Jeudi 23 juin, après-midi : la rétention  
Abdelmajid est placé au Centre de rétention administrative de Vincennes. Il reçoit là un soutien actif de l'association ASSFAM. Il prend un avocat.
- ▶ Jeudi 23 juin : la mobilisation  
Dès l'annonce de l'arrestation, le Collectif de Défense des Sans-Papiers de l'Aisne se mobilise. 2 numéros des Chaises vides informent de la situation.  
L'information est reprise par N'Radio puis par l'Union. Elle intéresse des journalistes de l'Humanité et de La Croix.

Venez nombreux  
manifestez  
**MERCREDI**  
**29 JUIN**  
**14 h. - 16 h.**

devant la sous-préfecture  
de Soissons

Faites du bruit pour Abdelmajid !  
Sifflets, casseroles, pétards,  
trompes... nous voulons qu'on  
nous entende !

Une centaine de mails part en direction de la préfecture de l'Aisne. L'indignation gagne. Un soutien national se met en place. Le réseau RESF fait de ce cas une de ses urgences. La pétition en ligne fait un bond de plus de 100 signatures en deux jours.

#### ▶ Samedi 25 juin, matin : le juge des libertés

Le juge des libertés annule la mise en rétention parce que la garde à vue est illégale car non motivée : on ne peut mettre en garde à vue que quelqu'un qui a commis un délit susceptible de le conduire en prison et la situation irrégulière n'est pas dans ce cas selon la Cour de Justice Européenne. Le juge libère Abdelmajid qui doit encore attendre 2 heures un procureur qui ne se manifesterà pas.

#### ▶ Samedi 25 juin, après-midi : le retour

Pendant que les amis d'Abdelmajid font signer la pétition dans la fête du quartier Saint-Crépin, Abdelmajid rentre à Soissons.

#### ▶ Lundi 27 juin, fin d'après-midi : la délégation

Une délégation d'élus de la municipalité a obtenu d'être reçue par le sous-préfet de Soissons, lundi soir..



Le stand du CDSP sur la fête de Saint-Crépin, samedi.

# 2255 !

C'est le nombre de  
signatures  
de la pétition  
pour la régularisation  
d'Abdelmajid !

